

**MINUTA DE INTERVENÇÃO DO MINISTRO ALOYSIO NUNES
FERREIRA POR OCASIÃO DO EVENTO**

“ROAD TO MARRAKESH”

Nova York, 25 de setembro de 2018

Madame la Haute Représentante,

Honorables Ministres,

Il y a deux ans, des chefs d’État et de gouvernement se sont réunis ici, au siège des Nations unies, autour du sujet des grands mouvements de réfugiés et de migrants.

Nos pays ont alors adopté une série d’engagements, y compris celui de recevoir toutes les personnes qui arrivent sur nos territoires avec sensibilité, humanité et dignité.

Il faut encore donner effet à nos engagements.

Rappelons-nous: il y a presque deux cent cinquante millions de migrants au monde, soit un chiffre supérieur à la population du Brésil, qui est le cinquième pays le plus peuplé de la planète.

L’Organisation internationale pour les migrants estime que plus de quatre-vingt-dix millions d’entre eux sont des migrants en situation irrégulière.

Il n’y a aucune manière de penser à la gouvernance mondiale sans penser à la responsabilité collective pour la vie de ces êtres-humains.

La grande majorité d'entre eux sont des travailleurs et leurs familles, partis à la poursuite de sécurité et de conditions de vie plus humaines pour leur famille.

Ils sont souvent soumis aux formes les plus diverses d'abus.

Quelques pays sont mieux préparés que d'autres pour accueillir les migrants, mais aucun pays isolé n'est capable de traiter globalement ce défi.

L'intensification récente des migrations pose des questions sur les facteurs à l'origine de cette vague, tels que les conflits, la pauvreté et le changement climatique. D'autres questions sont posées par les difficultés que l'arrivée soudaine d'un large flux de migrants peut provoquer dans les pays de réception.

Il faut pourtant rappeler que les migrations sont un aspect central de nos histoires et de la formation de nos nations.

Les migrations sont aussi un élément incontournable de notre avenir.

La mondialisation n'a pas de sens sans des niveaux correspondants de mobilité humaine.

Le moment est arrivé de considérer la migration comme un enjeu mondial.

Il est temps de donner effet à nos engagements, aussi, en raison de la dimension éthique de la crise.

Les images et les récits tragiques d'enfants séparés de leurs parents, d'innombrables morts en mer, en fuite de situations de désespoir, imposent à la conscience morale de l'humanité la prise de mesures et la révision des concepts.

Les migrations exigent d'avantage de coopération internationale et des paramètres d'action universels.

Madame la Haute Représentante,

Mon pays, le Brésil, apporte sa contribution.

La nouvelle loi sur la migration que nous avons adoptée l'année passée soutient pleinement le respect de la dignité des migrants.

Elle détermine qu'aucun migrant ne perdra sa liberté simplement parce qu'il est en situation irrégulière.

Notre nouvelle loi sur la migration garantit aux migrants l'exercice des droits civils, culturels, économiques et sociaux, sur un pied d'égalité avec les citoyens brésiliens.

Elle permet la régularisation des migrants, sans avoir à quitter le Brésil, pourvu que des conditions simples fixées par la loi soient remplies.

L'accès au système de santé, à l'éducation et à la justice est garanti à tous les migrants.

Les mêmes valeurs humanitaires et de solidarité ont guidé nos relations avec les pays voisins, particulièrement avec le peuple vénézuélien.

Les citoyens qui fuient la crise au Venezuela vers les pays de la région sont déjà des millions.

La Colombie figure en tête des pays de réception.

Plusieurs vénézuéliens traversent aussi la frontière avec le Brésil, qui restera ouverte conformément à la loi brésilienne et à nos obligations internationales.

Le gouvernement a dû organiser l'accueil dans une partie du territoire, dans l'extrême nord du pays, qui n'était pas préparée pour recevoir un nombre si important de personnes en situation de vulnérabilité.

Nous remercions vivement la collaboration de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la société civile dans cet effort partagé.

Le président de la République a déterminé un ensemble de mesures de soutien.

Nous bâtissons des logements d'urgence; nous fournissons des documents pour que les vénézuéliens puissent accéder au marché du travail; nous renforçons la sécurité locale et élargissons l'offre de vaccins et d'assistance médicale.

Nous facilitons ensuite le déménagement vers d'autres points du territoire brésilien aux vénézuéliens qui le souhaitent.

Mesdames et Messieurs,

Des solutions nationales et régionales aux défis associés à la migration sont essentielles, mais certainement pas suffisantes.

Nous devons produire des réponses multilatérales et globales.

La gestion de la migration doit se situer au cœur des Nations unies.

Le Brésil réaffirme pleinement les engagements pris sous la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants.

Nous nous réjouissons de la conclusion des négociations sur le Pacte mondial pour les réfugiés.

Nous sommes surtout pleins d'espoir de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

C'est un document à la hauteur des défis que nous retrouvons.

Un pacte qui établit un ordre du jour pour le dialogue et la coopération internationale sur les questions de migration, ainsi que des structures adaptés à nos besoins.

Nous félicitons les cofacilitateurs du Mexique et de la Suisse, et aussi Madame la Haute Représentante pour la gestion des travaux de rédaction, que le Brésil a soutenu.

Nous, les gouvernements, devons urgemment donner effet aux engagements que nous avons pris il y a deux ans.

Le Pacte mondial sera un outil précieux pour notre action coordonnée.

Nous irons ensemble à Marrakech pour répondre à ce défi lancée à notre humanité commune.

Merci beaucoup.